

Réunion du 10 novembre 1984

La septième réunion d'automne (dix-neuvième de la Commission) s'est tenue à Paris-Beethoven, le samedi 10 novembre 1984. Quarante-quatre collègues y ont participé, tandis que quinze autres s'excusaient de ne pouvoir y assister.

Étaient présents : MM. Dr F. ALIX (21), J.-P. BATAILLE (78), Mme M.-T. BERNA-CHOPPIN (54), MM. Dr G. BERNA (54), E. BETSCHER (68), J. BOSARD (B), H. BOURBOULON (59), G. CAMUS (92), A. CLASTOT (76), J.-P. CORNEC (22), Melle S. DÉBARBAT (75), MM. J. DE GRAEVE (B), P. DESCROIX (75), M. DUMONT (75), J. FORT (75), J.-P. GASTAUD (75), Mme A. GOTTELAND (78), MM. J. HARDOUIN (75), P. HENRY (75), G. HÉQUET (30), J. HOURRIÈRE (35), Mmes J. LAFONTAINE (92), J. LERAUT (94), MM. A. LERAUT (94), Dr Cl. MACREZ (75), R. MAJENDIE (64), L. MARQUET (92), Melle N. MARQUET (75), MM. G. OUDENOT (93), Dr J. PERROT (60), E. PLECHAKOV (92), J. RÉMIS (13), R. SAGOT (75), D. SAVOIE (72), P. SIMON (92), P. SOIRAT (95), P. SOUBRIÉ (75), E. SOULIÉ (92), B. TAILLIEZ (75), J. TANTET (78), L. TARTOIS (75), Mme Y. THOREL (78), MM. J.-C. THOREL (78), R. VERSEAU (78).

Excusés : MM. P. BACCHUS, Ch. BOURGEOIS, R. CARON, J. CHAMBARD, B. CLOUET, M. COLLENOT, H. D'HALLUIN, N. DUPONT, A. DYÈVRE, P. GAGNAIRE, M. HEUBÈS, Ch. POMMIER, J. REYNIER, E. ROUANET, J. VIALLE.

Communications verbales

La séance s'ouvre à 10 h 04 et commence, comme chaque année, par la présentation des participants. M. R. SAGOT parle ensuite de la visite de cadrans parisiens prévue pour le lendemain matin et organisée par Mme A. GOTTELAND. Il précise le lieu de rendez-vous (place du Palais-Royal) et le montant de la participation aux frais (25 francs).

Après avoir présenté quelques vues de la sortie de l'an dernier, M. L. MARQUET décrit en détail les opérations de mesure de la méridienne de l'Observatoire de Paris, le 22 septembre 1984. Cette mesure portait sur les 32 règles en laiton qui, alignées bout-à-bout consti-

tuent le tracé au sol de la méridienne. Cassini II avait fait donner à chaque règle la longueur, déterminée par lui, du pendule simple battant la seconde à Paris. La vraie longueur de ces règles peut nous permettre de retrouver celle de la toise utilisée par Cassini II en 1732, trois ans avant la fabrication de la future "toise du Pérou" qui servira ensuite d'étalon pour la détermination du mètre.

Melle S. DÉBARBAT ajoute que l'on pourra voir une partie de cette méridienne lors de l'exposition "Longueur et temps" qui sera ouverte au public du 1er au 16 décembre 1984. Notre collègue signale l'existence d'une plaquette concernant la méridienne de Greenwich. Elle souligne l'intérêt que les Italiens portent à leurs méridiennes, dont ils se proposent de dresser l'inventaire. Chez nous, une entreprise analogue est en cours, à laquelle participent notamment Mme A. GOTTELAND, MM. J. BOSARD, L. MARQUET et B. TAILLIEZ.

M. J. BOSARD expose une méthode permettant de déterminer la latitude d'un cadran horizontal dont il ne reste plus que le tracé. M. R. SAGOT montre que le calcul se trouve simplifié et la précision améliorée quand on fait porter les mesures sur les lignes IX ou III. On coupe, si ce n'est déjà fait, l'éventail horaire par une droite Est-Ouest, puis on mesure la distance du point de IX h (ou de III h) au point de midi et la distance de celui-ci au centre du cadran, d'où partent les lignes. Le rapport des deux distances donne le sinus de la latitude admise par le constructeur.

Le Dr Cl. MACREZ présente une variante du procédé de correction manuelle de l'équation du temps exposé dans "l'Astronomie" d'octobre 1983, p. 463-465. Si l'on repousse le point équant à l'infini, les lignes horaires deviennent parallèles et la correction s'effectue par une translation de celles-ci, au lieu d'une rotation, comme dans la version antérieure.

La séance du matin s'achève à 12 h 20. Une trentaine de participants se retrouvent au restaurant du Musée de l'Homme ; ce qui leur permet, au cours du déjeuner, d'avoir des contacts directs et d'échanger des informations.

Activité de la Commission

La séance de l'après-midi commence à 14 h 44, avec la présentation des membres qui n'avaient pas pu venir le matin. M. R. SAGOT,

répondant à un appel de nos collègues néerlandais, demande que l'un de nous puisse étudier un cadran ancien d'origine française. M. G. OUDENOT accepte de se charger de cette étude.

M. R. SAGOT rappelle ensuite que, comme secrétaire président la Commission, il a de plus en plus de travail avec les relations publiques, la correspondance et la tenue du fichier. Ce qui ne lui laisse que trop peu de temps à consacrer à la chasse aux cadrans.

Les effectifs de la Commission restent pratiquement stables, entre 105 et 110 membres. La liste de ceux-ci s'est augmentée de quatre nouveaux noms. En contre-partie, il a fallu enregistrer la démission d'un collègue dont l'âge ne lui permettait plus de participer à nos travaux et deux décès : ceux de M. F. COTARD, de Saint-Martial-de-Nabirat (24) et de M. J. ÉMONET, de Saint-Martin-le-Vinoux (38). Ce dernier, qui suivait régulièrement nos réunions où il se faisait remarquer par ses interventions vigoureuses, a été pendant longtemps le correspondant du regretté Louis JANIN et s'est tout particulièrement intéressé au cadran du P. BONFA du Lycée Stendhal de Grenoble.

Les résultats de la chasse aux cadrans, sans être aussi spectaculaires qu'en 1983, sont néanmoins très satisfaisants. Bien que tous ne soient pas encore connus, on peut estimer que plus de cinq cents nouveaux cadrans auront été enregistrés en 1984 ; ce qui porterait le total général aux environs de cinq mille cadrans, dont 10 % d'étrangers. (*) Cet afflux de cadrans est dû à l'appoint fourni par de nouveaux chasseurs opérant dans des secteurs délaissés jusqu'ici : MM. G. HÉQUET (Charente-Maritime, Gard), B. BONNERY (Corrèze), D. CHAGOT (Savoie, Eure-et-Loir), A. COTTIGNIES (Picardie), G. CALISE (Gironde), L. GAIDET (Savoie). A signaler les résultats exceptionnels obtenus par M. R. VERSEAU en Picardie, Bretagne et Haute-Provence.

Bibliographie

Quelques ouvrages sont à citer. Tout d'abord, une réédition complétée, sous le titre de "Vallée d'Aoste d'autrefois", du livre de Robert BERTON qui est présentée par M. H. BOURBOULON. Puis, un remar-

(*) Note ajoutée lors de la diffusion du présent compte rendu : Ces prévisions ont été largement dépassées, comme le montrent les statistiques jointes, arrêtées à la date du 31 décembre 1984.

quable album-catalogue "La mesure du temps dans les collections belges", présenté par M. J. DE GRAEVE. Puis, "Les cadrans solaires" par Jean-Marie HOMET, album de photos en couleur. Un autre ouvrage du même auteur, en collaboration avec le photographe Pierre RICOU, est actuellement en souscription (Les cadrans du soleil) et doit paraître avant la fin de l'année 1984.

On trouvera dans la Bibliographie n° 7 le détail des articles sur la gnomonique relevés dans les périodiques reçus à la Bibliothèque de la S.A.F. Cette année, plusieurs revues non spécialisées ont consacré des articles aux cadrans solaires : "Art et Décoration", "Le Chasseur français", "L'Estampille", "Gavroche", "Trouvailles".

Melle S. DÉBARBAT lance l'idée d'éditer un ouvrage en souscription pour exploiter les résultats obtenus par les chasseurs de cadrans de la Commission. Il s'ensuit une discussion au cours de laquelle sont émises de nombreuses suggestions, séduisantes certes, mais faites sans tenir compte des possibilités réelles. L'importance du nombre de cadrans fichés fait illusion sur l'état d'avancement de la prospection. Pour mieux l'apprécier, il suffit de jeter un coup d'oeil sur la double carte annexée à ce compte rendu et montrant la situation au 31 décembre 1984. Actuellement, l'inventaire d'une douzaine ou d'une quinzaine de départements a été suffisamment poussé pour qu'on puisse en envisager la publication à l'échelon local ou départemental. Ce qui a déjà été réalisé pour l'Alsace (R. ROHR), l'Eure (R. SAGOT et M. COLLENOT). Avec quelques études partielles pour la Charente (D. DEXANT) et la Corrèze (B. BONNERY). D'autres publications sont en préparation : Finistère (J.-P. CORNEC) et Paris (Mme A. GOTTELAND) ; ou envisagées : Charente-Maritime (J. VIALLE), Savoie (P. GAGNAIRE), Tarn (P. NOGARÈDE). On ne peut qu'encourager l'extension de ces études limitées à une petite aire géographique et diffusées dès que l'abondance des informations l'autorise. Mais il ne saurait être question, dans l'état actuel des choses, d'entreprendre la publication d'une sorte de "Guide Michelin" des cadrans français, qui attribuerait des étoiles aux plus remarquables d'entre eux. Et cela, tant qu'un cadran sur deux ou deux cadrans sur trois seront encore à découvrir !...

Projection de diapositives

Les deux dernières heures de l'après-midi sont consacrées à la projection de diapositives, en si grand nombre et de provenances si

diverses qu'il serait vain d'essayer d'en faire l'énumération ici. Il suffira de citer quelques-uns des participants : Mme M.-T. BERNA (Est de la France), MM. J.-P. BATAILLE (cadrans et gouttières en Savoie), R. VERSEAU (divers), P. HENRY (un cadran cylindrique), Melle N. MARQUET (Italie), Mme GOTTELAND (Italie), Mme J. LAFONTAINE (Inde), MM. M. DUMONT (Bretagne), J. BOSARD (Angleterre), G. HÉQUET (Gard et Allemagne), D. SAVOIE (bifilaires de Céreste), etc... En nous excusant auprès de ceux qui auraient été oubliés dans cette liste non limitative !

La séance est levée à 17 h 50.

Robert SAGOT et Gérard OUDENOT - Mars 1985.

COMMISSION DES CADRANS SOLAIRES

AVIS AUX CHASSEURS DE CADRANS SOLAIRES

L'état du recensement des cadrans solaires français, établi par Robert Sagot et arrêté au 31 décembre 1984, se traduit sur la carte de France par des blancs, des points et des grisés plus ou moins accentués (fig. 1).

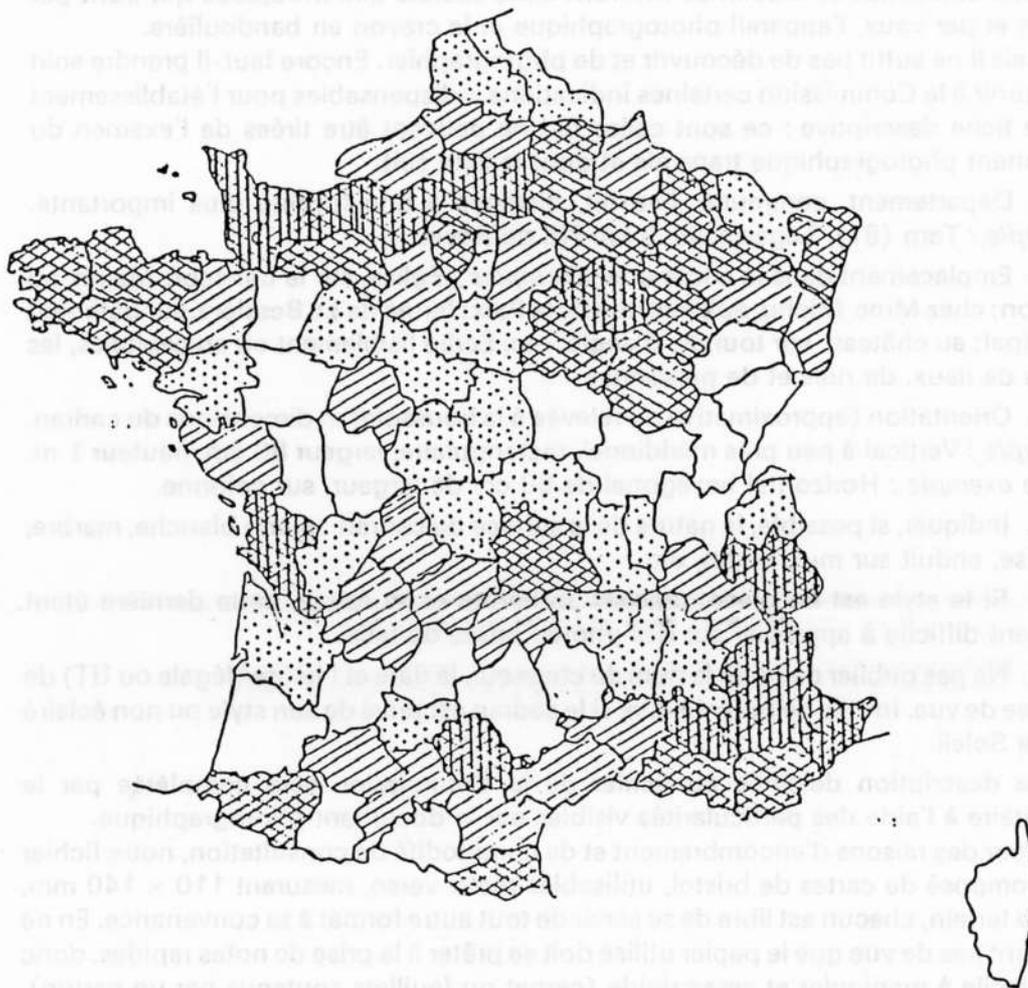


Fig. 1. — Répartition départementale des cadrans solaires français au 31 décembre 1984.

Blanc, moins de 12 cadrans; *points*, de 12 à 24 cadrans, *un trait*, de 25 à 49 cadrans; *deux traits*, de 50 à 99 cadrans; *trois traits*, plus de 99 cadrans.

Paris se trouve en zone à deux traits alors que les trois départements de sa petite couronne sont en zone blanche.

Cette carte, donnant la répartition départementale des cadrans actuellement connus, permettra à chacun de repérer la zone du territoire dans laquelle se trouve le terrain de chasse qui lui est offert par la Commission des cadrans solaires.

S'il est dans la zone « trois traits », il lui faudra un flair remarquable et être aussi un fin limier photographique, pour découvrir l'objet qui manque au fichier. Mais, même s'il échoue, il fera œuvre utile en prenant un descriptif et un cliché de tout cadran lui paraissant intéressant. Le descriptif établi précédemment est peut-être incomplet; quant au cliché, il apportera nécessairement des informations sur l'état du cadran à une autre heure et à une autre date.

COMMISSION DES CADRANS SOLAIRES

Si le chasseur est dans la zone « blanc », tous les espoirs de découverte lui sont permis, car la carte traduit avant tout la manière dont certaines régions ont été explorées... ou inexplorées. Là, tout reste à faire et il faut espérer qu'églises, châteaux, maisons anciennes et modernes livreront leurs secrets aux intrépides qui iront par monts et par vaux, l'appareil photographique et le crayon en bandoulière.

Mais il ne suffit pas de découvrir et de photographier. Encore faut-il prendre soin de fournir à la Commission certaines indications indispensables pour l'établissement d'une fiche descriptive : ce sont celles qui ne peuvent être tirées de l'examen du document photographique transmis et dont la liste suit.

1. Département, commune, lieu-dit, distance à une localité plus importante.
Exemple : Tarn (81), Lagardiolle, 9 km NE de Revel.

2. Emplacement dans la commune. *Exemples* : Église, sur le transept; Mairie, au fronton; chez Mme Michu, épicière, rue de la Paix; ferme de La Bessière, sur bâtiment principal; au château, sur tourelle d'angle; etc. Écrire lisiblement ou en capitales, les noms de lieux, de rues et de personnes.

3. Orientation (approximative ou relevée à la boussole) et dimensions du cadran.
Exemple : Vertical à peu près méridional, rectangulaire, largeur 80 cm, hauteur 1 m.
Autre exemple : Horizontal hexagonal de 60 cm de largeur, sur colonne.

4. Indiquer, si possible, la nature de la surface du cadran : pierre blanche, marbre, ardoise, enduit sur mur, béton, etc.

5. Si le style est en place, préciser sa nature et sa forme, cette dernière étant souvent difficile à apprécier sur des photos prises de face.

6. Ne pas oublier de noter le nom du chasseur, la date et l'heure (légale ou UT) de la prise de vue. Inutile de noter l'heure si le cadran est privé de son style ou non éclairé par le Soleil.

La description destinée au fichier de la Commission sera complétée par le secrétaire à l'aide des particularités visibles sur le document photographique.

Pour des raisons d'encombrement et de commodité de consultation, notre fichier est composé de cartes de bristol, utilisables recto-verso, mesurant 110 × 140 mm. Sur le terrain, chacun est libre de se servir de tout autre format à sa convenance. En ne perdant pas de vue que le papier utilisé doit se prêter à la prise de notes rapides, donc être facile à manipuler et assez rigide (carnet ou feuillets soutenus par un carton). Pour inscrire une adresse, noter quelques détails et quelques chiffres, la moitié ou le quart d'une feuille 210 × 297 mm suffit amplement.

Actuellement, la plupart de nos collègues disposent d'appareils photographiques, souvent équipés de zooms ou de téléobjectifs. Qu'ils n'hésitent pas à faire usage de focales longues, permettant une meilleure lecture des fins détails d'un cadran et, notamment, le contrôle de son tracé. Cette dernière opération ne peut être menée à bien qu'à partir de diapositives donnant par projection des images de dimensions confortables; ce que ne permettent pas les épreuves sur papier.

Un dernier conseil. Plutôt que de faire tirer des doubles, pas toujours fidèles quant aux couleurs, il est plus expéditif et surtout moins onéreux d'appuyer deux fois de suite sur le déclenchement, de façon à obtenir deux originaux, l'un pour sa collection personnelle, l'autre pour les archives de la Commission.

S.D. et R.S.

